

**Discours de S.E.M. le Président de la République à l'occasion
de la 13^{ème} Session extraordinaire de l'Union Africaine sur la
ZLECAf prévue le 05 décembre 2020**

**Excellence Monsieur Cyril Ramaphosa, Président de la
République d'Afrique du Sud, Président en exercice de
l'Union Africaine,**

Excellences Messieurs les Chefs d'Etat et de Gouvernement,

Excellence Monsieur le Président de la Commission de l'Union Africaine,

Excellences Mesdames et Messieurs les Ministres,

Distingués Invités, tout protocole observé,

- 1.** Nous voudrions d'abord rendre grâce Dieu Tout Puissant qui nous a permis d'être en bonne santé aujourd'hui et de participer à cette plateforme virtuelle pour accomplir sa volonté.

2. Nous saisissons cette occasion pour exprimer Nos salutations fraternelles et Notre gratitude à Vous, Excellence Cyril Ramaphosa, Président de la République d’Afrique du Sud et Président en exercice de l’Union Africaine, et à Vous Excellence Moussa Faki, Président de la Commission de l’Union Africaine, suite à l’invitation que Vous Nous avez adressée pour prendre part à cette session extraordinaire à laquelle Nous participons pour la première fois en qualité de Président de la République du Burundi.

3. Nous attendons avec impatience une opportunité de Vous rencontrer physiquement ainsi que d'autres Homologues ici présents en vue de consolider et cimenter davantage nos liens d'amitié et de coopération, et travailler de concert pour bâtir une Afrique que nous voulons, une Afrique forte, solidaire, résiliente, prospère et compétitive.

4. Ensuite, qu'il me soit permis de féliciter Son Excellence Monsieur Mahamadou Issoufou, Président de la République du Niger, Chef de file et champion de la Zone de Libre-Echange Continentale Africaine pour son rapport exhaustif et bien documenté.

**Excellence Monsieur le Président de l'Union Africaine,
Excellences Messieurs les Chefs d'Etats et de
Gouvernement,**

5. La Zone de Libre Echange Continentale Africaine (ZLECAf) est arrivée à point nommé.

En effet, aujourd'hui comme hier, l'Union Africaine et ses organes, y compris les Communautés Economiques Régionales et les Mécanismes Régionaux, travaillent ardemment sur l'intégration effective régionale et continentale.

La ZLECAf se révèle donc être une des réponses appropriées pour atteindre cet objectif.

Elle a le potentiel d'être un catalyseur du développement industriel susceptible de placer l'Afrique sur la voie de l'exportation de ses produits tout en améliorant la compétitivité à la fois sur ses propres marchés et à l'échelle mondiale.

- 6.** Forte d'un plus grand espace commercial au monde, avec environ 1.3 milliards de personnes, la ZLECAf représente une véritable occasion de stimuler la croissance économique du continent, réduire la pauvreté et renforcer l'intégration économique en Afrique.

7. Par ailleurs, suite au protectionnisme qu'on observe dans certains marchés mondiaux alors que Nos marchés africains sont inondés par des produits étrangers, les produits africains continuent de faire face à l'exclusion.

Pour palier à cela, Excellence Mesdames et Messieurs, prenons l'Afrique comme un marché intérieur à l'Afrique. C'est vers cette solution, je le crois, que la ZLECAf nous emmène.

8. Pour réussir, il y a un défi à relever. En effet, il faut le souligner, le manque de fierté à consommer nos produits africains justifie clairement la persistance de la dépendance de l'Afrique vis-à-vis des économies étrangères et c'est seulement en nous mettant ensemble que nous pourrons renverser cette tendance.

**Excellence Monsieur le Président de l'Union Africaine,
Excellences Messieurs les Chefs d'Etats et de
Gouvernement,**

9. Concernant le Burundi, après la signature de l'Accord portant création de la ZLECAf, le 1^{er} juillet 2018, le Burundi n'a cessé de participer activement aux négociations en cours.

En effet, dans le but de mieux préparer le processus de ratification dudit Accord, une série d'activités a été menée et d'autres sont en cours.

10. Nous sommes heureux de vous informer qu'en plus de la poursuite par le Burundi du processus de ratification de l'Accord portant création de la ZLECAf,

l'élaboration d'une Stratégie Nationale de mise en œuvre dudit Accord a déjà commencé et l'atelier de lancement et des consultations a eu lieu le 17 novembre 2020 et d'autres ateliers de sensibilisations sont en cours.

11. C'est dans ce sens que nous réitérons l'engagement du Burundi à tout mettre en œuvre pour terminer dans les meilleurs délais, le processus de ratification de l'Accord portant création de la ZLECAf, et de participer pleinement aux côtés d'autres pays à sa mise en œuvre effective pour le bien-être de nos peuples respectifs.

Je vous remercie!